

APPEL À PROJETS BRAIN-TEAM 2022

Après un premier appel à projet en 2021, BRAIN-TEAM lance un second appel à projets destiné à financer vos projets transversaux entre centres de référence, centres de compétence et associations de patients partenaires de la filière. La sélection des projets lauréats est fondée sur des critères de pertinence, d'originalité, de faisabilité, de pérennisation et d'impact direct pour le patient.

Critères d'éligibilité

- Projet transversal impliquant **au moins 2 partenaires BRAIN-TEAM** de spécialités différentes*.
* *On entend par partenaire : CRMR, CCMR, associations de patients, établissements médico-sociaux affiliés, etc...*
- Projet de recherche, médical, paramédical, médico-social, autre...
- Uniquement des nouveaux projets qui n'ont pas déjà été financés dans le cadre des appels à projets BRAIN-TEAM antérieurs.

Procédure de soumission du projet

- Le dossier de candidature complet doit être soumis en ligne à l'adresse suivante <https://fr.surveymonkey.com/r/AAP2022BRAINTEAM>
- Date limite de soumission du projet : 1er octobre 2022
- Délibération par un jury sélectionné (interne et externe à la filière)
- Annonce des résultats lors de la journée des associations de patients BRAIN-TEAM

Modalités de financement

- Le financement de chacun des projets fera l'objet d'une convention entre le CHU d'Angers et le porteur du projet
- Le financement se fera sur présentation de facture (uniquement prestations de service ou matériels) à présenter jusqu'au 31 décembre 2023
- Les projets ne devront pas inclure d'embauche ou de financement direct de personnel hospitalier
- Les devis devront être soumis à la filière au plus tard en juin 2023. Passé cette date, la direction financière du CHU d'Angers ne pourra plus assurer le financement de votre demande.
- La filière dispose d'une enveloppe fixe dédiée au financement de cet appel à projet. Chaque projet ne pourra faire l'objet d'une demande de financement supérieur à 50 000 € ; le jury se réserve le droit d'accorder tout ou partie du financement demandé par les projets lauréats.
- La diffusion de l'appel à projet est soumise à l'autorisation annuelle de la direction des finances du CHU d'Angers et ne peut être considérée comme une action récurrente de la filière.

Pour aller plus loin

Les lauréats de l'année 2021

- **Application smartphone pour ados sains dans famille de malade** par Dr Clémence Simonin
Création d'un outil smartphone à destination des ados non malades vivant dans une famille concernée par une maladie neurogénétique rare.

- **Bouge BRAIN-TEAM** par Dr Claire Ewencyck
Promouvoir l'autorééducation des patients pour les patients avec une mobilité réduite.

- **DEDALE** par Jacques Vairon, Vice-Président Association AMS-ARAMISE
Développement d'une plateforme de ressource médico-sociale en ligne

- **Walk up** par Dr Pauline Lallemand-Dudek

Évaluation de l'effet d'un entraînement physique intensif sur la spasticité et la qualité de la marche d'une population adulte atteinte de Paraparésie Spastique Héréditaire (PSH).

- Acquérir une autonomie dans le soin et vivre mieux la maladie au quotidien dans la dystonie et le syndrome Gilles de la Tourette par Pr Marie Vidailhet

Soutien à la digitalisation d'un programme ETP pilote « adhésion thérapeutique et autonomie dans le soin ».